



DELIBERATION N°20140065 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2014

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 16 mai 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 36 présents, 3 représentés, savoir :

ETAIENT PRESENTS :

- M. Hervé REYNAUD , président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN , adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET (à partir de 18h45) ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Antoinette FRATTA ; Mme Michelle GALLAND ; M. Philippe KIZIRIAN ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS , conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

- Mme Nicole FOREST qui donne pouvoir à M. Régis CADEGROS.
- M. Jean-Marc MOUNIER qui donne pouvoir à M. Michel FAURE.
- M. Ludovic CASTILLAN qui donne pouvoir à M. Franck DESCOURS.

ABSENTE :

- Mme Bernadette JACQUET (jusqu'à 18h45).

SECRETAIRES ELUES POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- Mme Pascale OFFREY ; Mme Michelle GALLAND.

-----oooOooo-----

O B J E T :

ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL - MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE 'LES QUATRE VENTS' - REPRESENTATION DE LA COMMUNE - DESIGNATION DES DELEGUES

MONSIEUR LE MAIRE EXPOSE CE QUI SUIT :

Par délibération en date du 22 avril dernier, le conseil municipal a procédé à la désignation des trois représentants de la collectivité au sein du conseil d'administration de la Maison d'Accueil Spécialisée « Les Quatre Vents », à savoir :

- Monsieur Hervé Reynaud, maire,
- Madame Bernadette Jacquet, conseillère municipale,
- Madame Ayse Calyaka, conseillère municipale.

En l'absence de représentants du département, trois autres représentants de la collectivité territoriale doivent également être désignés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

DECIDE :

- **de procéder** à la désignation des trois représentants supplémentaires de la collectivité au conseil d'administration de la maison d'Accueil Spécialisée « Les Quatre Vents ».

Les candidatures sont les suivantes :

- Pour la majorité :

- Mme Marie-Françoise GUICHARD,
- Mme Catherine CHAPARD,
- Mme Geneviève MASSACRIER.

- Pour Saint-Chamond à venir :

Mme Michelle GALLAND.

Le vote à main levée ayant été accepté à l'unanimité des présents, à l'issue du vote ont obtenu, à la majorité des suffrages exprimés par 32 voix pour et 7 contre et ont donc été désignées :

- Mme Marie-Françoise GUICHARD,
- Mme Catherine CHAPARD,
- Mme Geneviève MASSACRIER.

-----oooOooo-----

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,
Saint-Chamond, le 28 mai 2014
Le maire,
Signé :
Hervé REYNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20140526-dl20140065-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2014